L'ABEILLE.

PUBLIÉ TOUS LES JOURS, PAR P. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS:
Lundi, 19 *Janvier* 1829.

Il est entré dans le port, hier, vingt-sept Bâtimens ; il y en a quatre dans le lleuve et onze à la Balise.

☞ Par le navire paquebot *Talma*, arrivé hier, nous avons reçu des journaux de [illegible] nouvelles d'Europe, qu'ils donnent, ne vont que jusqu'au 8 Novembre.

Il y a eu à New-York, le 1er et le 2 de ce mois, un coup de vent terrible, pendant lequel de la neige est tombée [illegible]

[illegible]

(Extrait de la correspondance particulière du *Morning-Herald* de Londres.)

(Suite d'hier.)

Lisbonne, 25 Octobre.

Parmi les bruits qui circulent depuis quelques jours, il en est un auquel on donne assez de crédit : on dit que le Messager [illegible] que Don Miguel avait envoyé à Paris, à [illegible] Berlin, avec une lettre autographe [illegible] contenant la fameuse révolution dans laquelle les Cortès l'ont appelé au trône, [illegible] aux monarques de chaque [illegible] de ces capitales, est de retour [illegible] que personne n'a voulu le racheter, parceque les rois, étant membres de la Sainte-Alliance, ne sauraient admettre un usurpateur dans leur [illegible] Quelques uns prétendent que le message [illegible] tenait [illegible] la constitution de 1826, révolution de rois, ne peut pas [illegible] leur égal populeur, et doit admettre ce [illegible] sacompagne. Cette ignoble fable [illegible] la Grande-Bretagne sera vivement sentir [illegible] tous ceux qui savent la différence [illegible] y a entre expulser un tyran et nommer l'héritier qui doit lui succéder, [illegible] expulser l'héritier légitime et mettre un tyran [illegible] sa place (*). Il y a des bruits [illegible] plus ici, et j'avoue que je suis du nombre [illegible] ceux qui pensent que le gouvernement n'arrêtera pas [illegible] notre noble chef" jusqu'à mettre ses droits en parallèle avec ceux de Don Miguel.

La [illegible] est à sec, et on dit que le Ministre des Finances est tombé malade de [illegible] ne doutons les miracles que les prêtres portugais ne privent à opérer [illegible] leur "Monarque-Ange," le plus difficile est de trouver de l'argent, [illegible] sans cesse on le demande. Le [illegible] public a été violé, on en a enlevé 32 [illegible] appartenant à quelques personnes qui sont au Brésil. Les [illegible] de la Victoire et des Saints, [illegible] enrichis par le [illegible] d'Orange dernièrement, ont été mis à [illegible] pour subvenir aux besoins du [illegible] Infantes à trois-demi-sur de la [illegible] Infante de Rocha, [illegible] sous le nom de "Mr. [illegible] Lopès," et [illegible] Miguel [illegible] Abrantes, et deux Miguel [illegible] le palais, le lendemain de son [illegible] dernier, avait amassé [illegible] somme considérable ; mais le "bon Roi" en a eu besoin, et le [illegible] Vierge [illegible] a dû se pourvoir ailleurs. On dit pour soutenir la cause de la superstition et de l'ignorance." C'est [illegible] qui excite le zèle de cette faction [illegible] qui porta Don Miguel à laisser échapper, il y a quelques jours, cette exclamation qu'on dit avoir entendue ? "Je n'aurai plus d'échafauds, car celui qui est maintenant dressé ne cessera pas à [illegible] satisfaire ma vengeance !"

On a affiché à la porte de l'Hôtel des [illegible] un avis bien extraordinaire ; il est daté du 15, et annonce que le Juge nommé pour diriger et prendre charge de toutes les propriétés confisquées au profit de l'Etat, requiert que toutes les personnes absentes du pays sans permis ou [illegible] aient à déduire dans dix jours de la date de la présente publication, les raisons pour lesquelles leurs propriétés ne devraient pas vendues. Cet avis est [illegible] spécialement à une trentaine d'individus dont les noms sont mentionnés, savoir, les marquis de Zarradio, et [illegible] Ligne, les comtes de Obidos, [illegible] Ficalho, etc. Ainsi ces propriétaires doivent se résoudre à être réduits à la mendicité, s'ils ne veulent pas contribuer à chasser cet usurpateur. Quelques individus du parti de Chaves ont été pris dans l'armée, de laquelle ils avaient déserté le Lundi, Don Miguel vient de renvoyer 834 officiers, les doit tirer pour avoir fait partie de l'armée d'Oporto, et [illegible] tiers pour ne s'être pas mis de son côté.

Les arrestations continuent ; [illegible] tandisque les guérillas, dans le nord, etc. rendent la liberté à leurs amis, Don Miguel [illegible] ses partisans étrangers ici leur appo[illegible] Soixante-dix neuf prisonniers ont [illegible] hier de Faro à Lisbonne ; en [illegible] ils ont l'air d'hommes déjeunes. Parmi eux, se trouve un vieillard de 83 [illegible] qui avaient tous les mains liées derrière le dos, et ont été traités pire que des [illegible] par les instrumens volontaires de l'absolutisme. Après cette [illegible] on doit considérer les Miguélistes comme pires que [illegible]

M. Ascott, le marchand de Gibraltar, dont l'affaire [illegible] j'ai déjà appelé votre attention, [illegible] retiré du [illegible] du Château de Belem, en [illegible]

(*) ☞ Mon bon Monsieur d'Albion, permettez-moi une petite objection [illegible] fait d'érudit, droit auquel vous êtes [illegible] comme ce [illegible] Portugais, est-ce que la [illegible] de *tyran* [illegible] celle d'*héritier légitime*. Et, dans le cas [illegible] tyran aurait Phérétrer légitime, quel [illegible] aurait votre thèse générale ? Enfin, [illegible] sont chez vous ou ailleurs, les pairs des rois, [illegible] le droit de décider s'ils sont [illegible] Mr. [illegible] que vous représentiez [illegible] comme permettez à un [illegible] démocrate, de [illegible] le [illegible] quelque [illegible] s'efforcent, [illegible] qu'on [illegible] le titre vous en félicitons [illegible] toute la force.

"in segredo" depuis 3 jours. Ce [illegible] traitement, [illegible] d'un supplice, [illegible] d'autre [illegible] celui-ci : [illegible] d'un Espagnol [illegible] feuille [illegible] symboles [illegible] Rien que l'intervention du Consul anglais, [illegible] présentée avec toute la fermeté possible, [illegible] pu réussir à l'arracher d'un malheureux cachot de douze pieds sur six, où il [illegible] jours dans l'obscurité. [illegible] pouvait pas à moitié terminé, car les absolutistes aiment à torturer leurs victimes. M. Tubley juge d'Oporto, est toujours [illegible] les plus [illegible] des accusations, qui ont principalement pour objet le crime de haute [illegible] contre [illegible]

[illegible] prétentions contre ses co-sujets, nous devons [illegible] la protection, d'après [illegible] que notre qualité [illegible] compétent, jusqu'à [illegible] de M. Noble, de Sir John [illegible] Hobhouse, et de M. Young peut être considérée comme haute trahison contre Don Miguel ; en égard toutefois, que Don Miguel ne se considéra comme roi qu'après la fin de Juin dernier, c'est-à-dire, [illegible] après leur arrestation. Le prisonnier Mullais, dont je vous parlai comme étant sous la protection du consul anglais, a reçu l'ordre de quitter le pays, parcequ'on lui a vu entre les mains quelques unes des proclamations sorties d'Oporto en Mai dernier. S'il fut un crime d'avoir lu ces proclamations, à coup sûr il y a bien d'autres coupables. Un des reproches que les Portugais ne cessent de faire aux Anglais, s'adresse à ceux qui achetèrent les vins de Senhor Carvalho dans l'île de Madère, quand les assistans de Don Miguel [illegible] les leurs au quart de leur [illegible] Les Portugais n'en voulurent point, et je [illegible] aux négocians à décider jusqu'où les Anglais ont fait tort à leur réputation comme marchands en les achetant. Don Miguel ne paraît pas vouloir beaucoup de bien à ces derniers, car il a ordonné que les marchandises de toute espèce qui se trouvent dans les magasins du roi, depuis plus de cinq ans, soient vendues, à moins qu'on ne les retire dans les trente jours qui s'écouleront à dater du 20 du présent mois.

L'arrivée dans le Tage de deux bâtimens de guerre français, le *Duquesne* de 84 canons, et la frégate *Thetis*, de 44, occasionne cette semaine une grande rumeur : on dit que [illegible] Miguélistes et les Apostoliques sont stupéfaits de cette apparition. Le premier bâtiment, à bord duquel se trouve un Amiral qui va remplacer celui qui commande la station du Brésil, doit partir la semaine prochaine pour Rio-Janeiro : conformément aux principes politiques son gouvernement, il est venu ici pour prendre une exacte connaissance des choses, afin d'en aller rendre compte à Don Pedro ; ce qui ne laissera pas que d'embarrasser beaucoup Lord Strangford. La frégate, jetée dans la rivière, et on dit qu'elle a des ordres pour donner asile et protection à toutes personnes qui le reclameront, de quelque âge, de quelque classe ou Nation qu'elles puissent être, et spécialement de protéger le Paquebot anglais, qui est ici entouré de chaloupes armées et traité avec la dernière indignité. Le brick de guerre français le *Faucon*, qui avait servi à transporter quelques douzaines de passagers portugais à bord du paquebot, partira Lundi prochain pour aller croiser, et laisse la frégate pour le remplacer. Cette intervention de la marine française pue au nez de Don Miguel et des absolutistes. Quelques-uns prétendent que si la flotte, qui est maintenant aux îles, était ici, elle n'aurait pas permis l'entrée aux bâtimens français." Les hableurs portugais annoncent cette après-midi, que des ordres ont été envoyés à la Tour de St. Julien, afin de n'admettre dans la rivière aucun bâtiment étranger dont l'entrée ne serait pas garantie par des traités. Quelques bâtimens portugais partis à partir pour les îles, attendent une escorte depuis plus de 10 jours ; mais on ne leur en pas encore trouvé.

Parmi les bruits étranges qui circulent en ville, on remarque les suivans : Le capitaine d'un des paquebots anglais, a été arrêté par quatre officiers de police et conduit devant un magistrat, d'autres disent envoyé au Limoeiro, pour avoir enfreint en quelque chose les lois de Don Miguel.—Oporto est entre les mains des guérillas, qui doivent proclamer demain Dona Maria. Le gouvernement de Don Miguel a donné l'ordre d'équiper deux navires pour aller bloquer Oporto. Le 4eme. régiment qui est en garnison dans cette dernière ville, a passé aux Guérillas. Plusieurs des régimens qui sont dans Lisbonne sont très-mécontens, et le [illegible] d'infanterie était disposé, mercredi soir, à assassiner son Colonel, pour avoir voulu faire, aux dépens des soldats, quelques changemens à leur uniforme, aux quels ils s'opposaient. Le gouvernement français soutiendra Dona Maria, si l'Angleterre ne le fait pas. Demain, comme d'ordinaire, le paquebot sera plein de réfugiés. Don Miguel va faire revivre l'ancien ordre de St. Miguel, et distribuer des croix de cet ordre à tous ses adhérens. La vaisselle patriarchale-royale est prête pour un déménagement. Divers Conseils Privés ont été tenus, mais rien n'y a été décidé, car personne n'ose contredire le roi. Plusieurs soulèvemens ont eu lieu parmi les prisonniers de la Tour de St. Julien, Sept cents prisonniers se sont enfuis de la forteresse de Peniche sans leurs gardes, pour aller joindre les Guérillas, etc. etc. etc.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(*Trad. Edit.*)

ANGLETERRE.

Londres, 6 Novembre.

L'ambassadeur français a eu Samedi une très-longue conférence avec le Duc d'Aberdeen, au bureau du Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères ; on dit que cette conférence a eu lieu en conséquence [illegible] une communication de la [illegible] de Wellington [illegible] Lisbonne ; et [illegible] hier [illegible] avec sa Seigneurie, [illegible] des [illegible] ses [illegible] et à quelques [illegible] [illegible] Le ministre [illegible] [illegible] spéciale [illegible] Hamilton, et celui de Na[illegible] [illegible] fréquentes entrevues avec [illegible] Wellington.

[illegible] est parti d'ici [illegible] l'on pense que le [illegible] [illegible] pour retourner [illegible]

On a reçu hier [illegible] des dépêches du Cap.

M. Herries [illegible] hier, d'un petit voyage [illegible]

On a reçu aujourd'hui des papiers de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'au 1er Octobre. La Gazette [illegible] des Pays-Bas a été nommé [illegible] session à décider relativement [illegible] frontière, et non pas [illegible] de [illegible] comme on le croyait [illegible] Cependant cette appréhension [illegible] Quoiqu'il en soit cette affaire [illegible] qu'après la fin de Juin dernier, c'est-à-dire, [illegible] à une époque [illegible] haute convenance, que l'Angleterre, qui d'ailleurs a bien assez d'occupation. (*Morning Herald.*)

IRLANDE.

Dublin, 31 Octobre.

Les fermiers des environs de cette ville ont eu l'esprit troublé par la hausse soudaine dans le prix des grains, qui, néanmoins, n'a duré que quelques jours, et dont, par suite de l'égalité naturelle sur toute [illegible] les malheureux seuls se sont ressentis, les plus riches propriétaires tenant toujours la main, dans l'attente d'une nouvelle augmentation ; cependant je crois que la dépression ne saurait être grande, ni durer long-tems, car il est positif que la récolte de cette année est très-peu abondante, non seulement dans ces îles, mais sur le continent. (*M. M.*)

FEUILLETON.

(*Communiqué.*)

Etre Français, et redouter la guerre ;
Bonapartiste, et vanter l'Angleterre ;
Des anciens Grecs admirateur soumis
A leurs enfans chercher des ennemis ;
Aimer les arts et la turcomanie ;
Républicain, pleurer le bon vieux tems.....
Bayadera-ton, quelle sotte manie !
Non ! c'est d'un fou, Messieurs, le pauvre tems.

L.

ANECDOTE.

Sir Isaac Newton se promenait un jour à cheval dans la plaine de Salisbury ; un jeune berger s'approche, et lui dit : "Monsieur, vous ferez bien d'avancer le pas, si vous ne voulez pas vous mouiller." Newton regarde le ciel, et ne voyant pas le moindre nuage ou la moindre vapeur sur l'horison, sourit et ne fait aucun compte de l'avis du rustre. Il avait à peine fait quelques milles, qu'un orage survint et le trempa jusqu'aux os. Surpris de cette circonstance, et décidé à apprendre, si cela était possible, comment un enfant ignorant avait pu avoir du tems une connaissance tellement exacte, que le philosophe le plus sage en est fait vaincu, il retourne sur ses pas, tout mouillé, et retrouvant le berger, "Mon garçon, lui dit Newton, je te donnerai une guinée si tu veux me dire comment tu peux prévoir le tems avec autant d'exactitude."—"Vraiment, Monsieur ! Eh bien ! je vous le dirai," répliqua le rustre, en grattant la tête d'une main et étendant l'autre pour attraper la guinée. "Voyez vous, Monsieur," continua-t-il, ayant reçu l'argent et montrant du doigt un de ses moutons, "quand le bélier voit tourner sa queue du côté du vent, c'est un signe certain qu'il pleuvra dans une heure."—"Eh, quoi !" s'écria le philosophe, "faut-il, pour prévoir le tems, que je reste ici et que je sois attentif à regarder si quel côté ton bélier voit tourner sa queue ?"—"Oui, monsieur."—Newton partit, tout satisfait de sa découverte, mais pas très-disposé à s'en vanter ou à la recommander aux autres.

(*Papier Anglais.*)

COMMERCIAL.

Extrait du Prix-Courant de Wilie, de Samedi 17.

Lundi, Mardi et Mercredi derniers, le tems a été humide, brumeux et désagréable au point de suspendre presque totalement les affaires. Jeudi il s'est amélioré, et depuis il est frais et agréable, mais les rues, à l'exception de celles qui sont pavées, sont presque impraticables. La Mississipi [illegible] au même point, c'est-à-dire 14 1-2 pieds [illegible] dessous de la hauteur des hautes eaux ; et 7 pieds 4 pouces plus bas qu'il n'était l'année dernière à la même époque.

COTON—Arrivé de Samedi matin 10 du courant, à hier au matin : de l'intérieur et du Mississipi, 9927 balles ; du Tennessee et du Nord Alabama 642 ; de la Mobile, 4584 ; de l'autre bord du Lac Pontchartrain 343 ; de la Floride, 124 ; total, 15,548 balles. Expédié pendant le même tems : pour Liverpool 1787 ; pour New-York 349 ; pour Providence 231, pour Philadelphie 53 ; total, 2419 ; augmentation dans les existences, 5129 balles. Comme il n'y a eu que deux belles journées dans toute la semaine, les ventes ont été assez bornées, quoiqu'elles se soient maintenues. Les ventes opérées sont [illegible] ment à une réduction de prix, et dans quelques cas les détenteurs se sont soumis à une baisse d'un sou demi cent. Au lieu des qualités moyennes [illegible] ce sont maintenant les belles et les [illegible] en demande.

ETAT DU COTON. [illegible]

Existence au [illegible] dernier balles 4355
Arrivé cette semaine, [illegible] 4548
[illegible] avant [illegible] 93361—93109

[illegible] 97476

Expédié cette semaine, [illegible] 2419
[illegible] avant, [illegible] 93057—95471

Restant, 39602

Nous avons entendu parler de quelques ventes dans les [illegible] Rodger, et nous apprenons dans notre [illegible] que [illegible] pour les diverses qualités des premières [illegible] égales à celles de cette [illegible] sans [illegible] que les ventes nous y [illegible]

SUCRE—[illegible] de Samedi au matin à hier [illegible] pour New-York 1148 ; pour Philadelphie [illegible] 750 ; pour Charleston 520 ; pour [illegible] pour Providence [illegible] 178 ; pour [illegible] pour Norfolk 52 ; Total [illegible] On ne peut pas considérer l'article comme [illegible] roulement à nos prix intérieurs, [illegible] continuons. La dernière marque s'applique aux sucreries, dont on a exporté cette semaine 682 bds. et 157 barils, pour divers ports.

[illegible] avons entendu parler de la vente de 145 boucauts, en trois parties différentes, à 2, 3 et 4 cents pour les cruisés, seconde et première qualités. On nous [illegible] ces ventes [illegible] [illegible] abondant et la demande [illegible] [illegible] d'expéditions [illegible] [illegible] notes dernier rapport.

[illegible] la plus grande partie des veilles depuis [illegible] [illegible] à 27 cts pour l'exportation et la consommation de la ville, qu'en [illegible] Vers la fin de la semaine [illegible] est monté à 2775 ; hier, il s'en est [illegible] petite partie à 3. Les distilleries demandent généralement ce [illegible] [illegible] seulement 250 barils.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expédiés.

Navire Briad, Girard, New-York, I. H Gale.
Navire Cowper, Woodbury, Havre, I. Hillenbeck.
Navire Charles Adams, M. Lellan, Boston,
W G Howes.
Brick Carrier, Lombard, Philadelphie,
J H Merle et co.
Brick Assistance, Mudge, Bristol,
Hinsdale et Green.
Brick Amalia, Wescott, Tybee, F Frey et co.
Brick Virginia, Miller, Mobile, [illegible]
Goel. Trading, Barrows, Mobile, L H Gale.
Goel. Carroll, Tucker, Tampico
Gordon, Turstall et co.
Goel. United-States, Crabtree, Portau-Prince,
J W Zacharie et co.

Arrivés.

Bateau de remorque Porpoise, Wood, de la Passe Sud-Ouest et de la Balise, ayant mis en mer les navires Edward Bowne et Cadmus, et le brick Charles-Joseph. Il n'y avait rien qui vu en dehors de la Passe. Il a amené les navires Talma et Walker ; passé au-dessous du Fort-Jackson les bricks Brandywine et Norval, à l'habitation Williams un brick inconnu, il a aussi rencontré le [illegible] accompagnant quatre bâtimens.

Bateau de remorque Pilot, Robertson, ayant mis en mer [illegible] S. G. le navire John Linton et le brick Georges. Il est parti de cette passe dimanche dernier, et n'a rien vu ; il a quitté la Balise le même soir, à 7 heures, et il y avait [illegible] veilles à l'ancre en dehors des banes. Il a amené le nouveau navire Sarcotagus Hammon, de Newburyport, arrivé. Il a vu deux briks et deux sloops à 5 milles au-dessous du Fort. Rien autre de nouveau.

Brick South-Carolina, Miller, de Marseilles, cargaison déjà [illegible]

Brick Adam, Wilkinson, des Iles Turques, avec du sel.

Navire paquebot Talma, Marshall, New-York, chargement [illegible] etc. à H Field, M Walton, W H Ireland, Foster et Hutton, Bridge et Voss, E Lane et Co, [illegible] et frère, Thomson et Grant, Underhill et Riley, Reynolds, Byrne et Co, Phelps et Babcock, J Greenleaf et Co, A Garrico, Rogers, Slocumb et Co, G Armiz, A Demarre, M Gargasas, Nichols et Keeler, M Morgan, Lee, Walton et Co, J Gourlay et Co, Kohn et Bordier, C [illegible] A Lanquet et Co, J C Vanlike, J Monsarrat, C A Keppler, W Williams, Kehn et Bordier, Puech, Bein et Co, J Mager, et autres.

Brick Sally, Nestor, de la Havane, avec du café.

Brick Nile, Randell, Havane, sur lest.

Brick Citizen, Spelgar, Mantzanyporty avec des productions du pays au capitaine.

Brick Pleiades, Litchfield, New-York.

Navire Wm. Brown, Taylor, Baltimore.

Navire paquebot Ohio, Carlton, de Philadelphie, à S P Morgan et cons. 3 jours à la Balise, [illegible] à la Balise le même jour que le navire Charles, avec un chargement [illegible] Wallace et Page, C [illegible] H V Ireland, [illegible] Stewart, J S Stevenson, [illegible] et [illegible] G Washington, P S Newton et co, [illegible] Rogers, Slocumb et Co, [illegible] Morgan et co, et à ordre.

Navire William Rathbone, de Philadelphie, sur lest, à B Story.

Brick Orient, Chase, de Salem, avec des meubles à M Grant.

Navire Ann, Paxton, Rochelle, à [illegible] Nicolet et co—rapporté.

Brig Caspian, Handley, de New-Castle, avec du bois de charpente.

Navire Lydia, Parker, de New-Hampshire, avec du foin et des planches au capitaine.

Brick Canadice, Weeks, de Bath.

Brick Mercher, Jaques, Liverpool, rapporté.

Brick Sapphire, Corbett, de Boston.

Brick John Q. Adams, de [illegible]

Goelette Lubee, Sprague, [illegible]

Brick Shamrock, Crawford, [illegible]

Brick N. Yarmo, Weeks, Boston.

Sloop Empress, Spiel, St. Marks,

Brick Mediori, Barens, de la Baie de Vermillion, [illegible] du sucre.

Navire Jemmies, Rhyne, Greenock, rapporté.

Brick Sarah, Pitre, [illegible] rapporté.

Brick Maria-Caroline, [illegible] Gothenburg, [illegible]

Bateau de remarque Maryland, de la Balise, avec le brick Sally Nestor, Richards, de la Havane, et la goel. Josephine, Bass de Campêche.

Bateau-à-vapeur Comte, du Bayou Sarah, avec du cotton à Reynolds, Byrne et co ; Hennet et Blanchard ; J W Hyde ; G E Russell et Barlow.

Bateau-à-vapeur Pocahontas, Lake, venant de Florence (Ala.) avec deux chalans à la remorque—cargaison, 1304 balles coton à Lockhart et Arnett, Reynolds, Byrne et co, R Bell ; J G Banks, et à d'autres—14 passagers.

Bateau-à-vapeur Walk-in-the-Water, Buckner, de Natchez, avec du coton à Reynolds, Byrne et co ; A Fisk et co ; L Millaudon ; Williams et Cuvier ; Hodge et Vose—17 passagers.

Bateau à vapeur Helen M'Gregor, Miller, de Vicksburg, avec 1137 balles [illegible] 158 sacs [illegible] ers de coton 30 bls farine [illegible] à Girardeau, Augustin—20 passagers.

[illegible]

Goel. Mary-Ann, [illegible] Etienne, avec [illegible] à ordre.

Navire Henry Clay, Parker, de Baltimore, [illegible] 146 esclaves.

MEMORANDA.

Le navire William, Baker, parti de Portsmouth pour ce port, a été rencontré [illegible] au Hole-in-the-Wall, par le Talma.

Brick Panther, [illegible] parti de ce port, est arrivé à New-York le [illegible]

Brick Freighter, Soul, [illegible] ce port, a été expédié à New-York, [illegible] Décembre.

Bank Reunion, [illegible] de Baltimore, le 21.

POUR TAMPICO.

La goélette le Lafayette, capt. Buth doublée en cuivre, et d'une marche supérieure, partira sous peu de jours : pour fret ou passage s'adresser de suite au capt. à bord ou à

19 Janv. P. E 8 rue Royale n° 189.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 20 Janvier.

M. ARISTIPPE, premier rôle de TALMA, acteur du Théâtre Français et Rédacteur du Courrier des Etats-Unis et Courrier de Paris.

La seconde Représentation de

ZAÏRE,

Tragédie en cinq actes et en vers, de Voltaire, dans laquelle M. Aristippe jouera le rôle d'Orosmane.

Acteurs—MM. Aristippe, Thierry, Vandault, Rochefort, Leblanc, Alfred, Mmes. Clozel et Paulet —suivie d'une Représentation des

Rendez-vous Bourgeois,

Opéra bouffon en un acte, paroles de Hoffman, musique de Nicolo.

Acteurs—MM. Thierry, Duchamps, Leblanc, Privat, Théodore ; Mmes. Alexandre, Miller, Clozel.

Incessamment, *Trois Ans ou la Vie d'un Joueur*, mélodrame ; *Robin des Bois*, opéra ; *M. Botte*, vaudeville nouveau en 2 actes ; *Hermie ou Tancrède*, tragédie, dans laquelle M. ARISTIPPE jouera le rôle d'Orosmane.

En attendant, *la Folie Agnès*, *la Dame du Lac*, opéras nouveaux de Rossini, et *le Mari à bonnes fortunes*, comédie nouvelle—*Sylla*, tragédie de Jouy, dans laquelle M. ARISTIPPE jouera le rôle de Sylla, et *l'Ami intime*, vaudeville nouveau.

SALLE D'ORLEANS.

Lundi prochain, 26 Janvier 1829,

AU BENEFICE DE Mr. E. BERTUS,

Grand Bal Paré,

Précédé d'un

BAL D'ENFANS,

Qui commencera à 5 heures et finira à 8. Le grand bal aura lieu immédiatement après.

Mr. E Bertus désirant toujours mériter la bienveillance du public mettra tous ses soins pour rendre cette soirée digne des personnes qui daigneront l'honorer de leur présence.

19 janvier

AVIS AUX AMATEURS DE WALS.

Mr. [illegible] informe le public [illegible] pouvant disposer de, [illegible] midi, il [illegible] de 4 heures à 6 du soir, [illegible] verture [illegible] pour la Wals [illegible] ment ; les [illegible] qui désireront l'apprendre [illegible] adresser chez lui rue St. Louis, entre Bourbon et Dauphine.

15 janv.

Ventes Publiques.

Par Joseph Le Carpentier.

Il sera vendu, Mardi 20 Janvier, dans le magasin rue Royale, No. 185, entre St. Pierre et Toulouse, à 4 heures précises de l'après-midi, pour cette une facture, 100 barriques Vin rouge, 14 barrils de Madère, 10 de Je blanc, 700 cassades do.

6t janv.

COUR DES PREUVES.

Paroisse St. Charles.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Lundi seize du mois de Février prochain, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de cette paroisse, à neuf heures du matin, et sur l'habitation ci-après décrite, il sera vendu par le juge de la dite paroisse à l'encan et au plus haut enchérisseur, les objets suivans, dépendans de la succession de feu Dame Louise Parent, épouse séparée de biens et de corps de Louis Blanc, maintenant résidant en France, savoir :

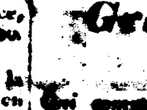

1°. Une habitation située en première [illegible] sur la rive [illegible] du fleuve, à environ 6 lieues de la ville, ayant 22 arpens de face [illegible] 60 de profondeur, et bornant [illegible] avec toutes les bâtimens qui [illegible] exception ; la dite habitation [illegible] partie supérieure par celle [illegible] appartenant à Mr. A. Baron, maintenant la propriété de Mr. Joseph Erwin, et dans la partie inférieure par une petite habitation appartenant à la succession de Madame Hubbell.

[illegible] 40 pieds [illegible] 50 [illegible] 60 pieds à [illegible] à quatre ans, 100 moutons, 25 chevaux [illegible] toutes les fèves, de [illegible] et la main qui se trouvent sur l'habitation ; toutes les [illegible] les charrues, les chaînes, cribs, [illegible] et autres objets généralement quelconques qu'y trouvent également ; et 150 Esclaves affectés, tant à l'habitation qu'à la maison, qu'il serait trop long de [illegible] et de décrire, parmi lesquels se trouvent des domestiques, des cochers, des charretiers, Laboureurs, manœuvres, charpentiers, maçons, sucriers, cuisiniers, blanchisseuses, en nombre suffisant pour le service d'une grande habitation, et dont on pourra prendre connaissance sur les lieux avant la vente.—Ladite habitation, les nègres, les animaux, les autres objets ci-dessus énumérés et autres dépendans, de la dite habitation sucrerie seront vendus en un seul lot.

2°. Une petite habitation d'un arpent et six toises de front au fleuve sur la profondeur ordinaire, entièrement nue, [illegible] ministrement par Mr. le Dr. Riguad à qui toutes les bâtisses appartiennent et à qui portion de la dite habitation (toute la face sur 4 arpens de profondeur) a été affermée pour un certain nombre d'années, dont [illegible] est encore à courir.

3°. Tous les meubles, Parquet[illegible]rie, les ustensiles de cuisine, provisions, linge de table et de lit, appartenant à la succession etc. des [illegible] équarris, deux chandières à sucre en cuivre etc.

CONDITIONS :

L'habitation, les esclaves, animaux etc. en un mot tout ce qui est attaché à la dite habitation seront vendus en un seul lot, payable comme suit, savoir : un 6me. du prix, au comptant, et le reste en cinq payemens égaux, à 1, 2, 3, 4 et 5 ans et qui échoiront en tout avril des années 1830, 1831 1832, 1833, et 1834, avec hypothèque spéciale sur la terre et les esclaves jusqu'à parfait payement.

Les acquéreurs fourniront leurs billets, pour telles sommes par comptes au gré des héritiers et endossés à leur satisfaction.

La petite habitation sera vendue payable en [illegible] égaux sur billets [illegible] en tout [illegible] des années 1830, 1831 et 1832, faits également par comptes, endossés d'une manière satisfaisante, et portant hypothèque jusqu'à parfait payement.

Les objets de nature mobilière seront payés comptant jusqu'à 100 piastres et depuis 100 piastres et au dessus, dans un an, à dater du jour de la vente.

J. M. MOREL, GERMAIN,

14 Janv. 3m